

DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

OBJET : Cotisations 2020

REF. : Délibérations du Conseil Communautaire du 4 juin 2020

E X P O S É

La Communauté de Communes verse, chaque année, des cotisations aux organismes dont elle est membre.

Par délibération en date du 4 juin 2020, le Conseil Communautaire a décidé de donner délégation au Bureau afin de procéder aux versements des cotisations, dans la limite des crédits inscrits au budget.

Pour l'année 2020, il vous est proposé d'approuver l'adhésion à l'organisme figurant dans le tableau ci-dessous.

Cotisations 2020 :

Bénéficiaires	Montants 2020
SOLIDARITE	
Guinée 44	100,00 €
Totaux	100,00 €

D É C I S I O N

Compte tenu de ce qui précède, et après en avoir délibéré, les membres du Bureau décident :

- d'approuver l'adhésion à l'organisme mentionné ci-dessus, pour l'année 2020,
- d'autoriser M. le Président ou le M. Vice-Président délégué à signer les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 1er octobre 2020

Le Président.

Alain H



Le Président,

Alain HUNAU

AR-Préfecture

044-200072726-20201001-384-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 01-10-2020

Publication le : 01-10-2020

Communauté de Communes Châteaubriantais
Bureau communautaire du 1^{er} octobre 2020

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHÂTEAUBRIANT - DERVAL

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 1er OCTOBRE 2020

L'an deux mil vingt, le premier octobre, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Châteaubriant - Derval se sont réunis au siège de la Communauté de Communes à Châteaubriant, sous la Présidence de M. Alain HUNAUT

	<i>Présent (e)</i>	<i>Absent (e) ou Excusé (e)</i>
M. Elias AMIOUNI	X	
M. Rudy BOISSEAU	X	
Mme Catherine CIRON	X	
M. Sébastien CROSSOUARD	X	
M. Dominique DAVID		X
M. Bruno DEBRAY		X
Mme Isabelle DUFOURD BOUCHET	X	
M. Philippe DUGRAVOT	X	
M. Patrick GALIVEL	X	
Mme Marie-Pierre GUERIN	X	
M. Alain GUILLOIS	X	
M. Alain HUNAUT	X	
Mme Edith MARGUIN	X	
M. Jean-Luc MARSOLLIER	X	
M. Michel POUPART	X	

AR-Préfecture

044-200072726-20201001-384-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 01-10-2020

Publication le : 01-10-2020



Le Président,

Alain HUNAUT